

Consultation sur la Feuille de route de France Travail

CSEC du 11/12 mars 2026

« La meilleure façon de ne pas avancer est de suivre une idée fixe »

Jacques Prévert

Nous sommes invités ce jour à émettre un avis sur la feuille de route de France travail telle qu'elle nous a été présentée lors du CSEC du mois de janvier ; nous notons, sauf erreur de notre part, que le **document soumis ce jour est rigoureusement identique à celui qui nous a été remis** pour l'information et ceci à notre grand désespoir.

Son contenu semble donc déjà acquis et force est toujours de constater le **déséquilibre flagrant** entre précision des objectifs opérationnels et caractère flous des engagements sociaux.

En effet, quid des remarques des uns et des autres sur le foisonnement d'une feuille de route où tout est prioritaire alors que clairement les moyens n'y sont pas ? Nous avons l'impression d'être confrontés à un inventaire à la Prévert. Avec plus d'une centaine d'actions à conduire, **la feuille de route 2026 interroge la capacité réelle des équipes et des managers à les mettre en œuvre sans dégradation de leurs conditions de travail.**

- Quid de nos demandes répétées d'éléments relatifs à la performance sociale qui devraient figurer dans cette feuille de route ?

Lors du CSEC du 20 janvier dernier, Monsieur le **Directeur général avait affirmé : « Il faudra en effet préciser les objectifs de performance sociale avant d'évoquer la performance opérationnelle »**. Pour autant, le document présenté pour consultation aujourd'hui, ne comporte aucune mention nouvelle et demeure analogue à sa première version. Qui plus est, la direction le considère comme acquis puisqu'elle a déjà prévu de le présenter à tous avant la fin du CSEC et nonobstant le résultat de la consultation !!!

- Comment donner envie alors qu'aucun message d'une quelconque rétribution en regard de l'effort demandé n'est envisagé ?

D'un côté, la performance opérationnelle est présentée sous la forme de tableaux très détaillés avec des cibles précises, de l'autre, la performance sociale est perçue comme un bénéfice secondaire. L'ambition sociale se réduisant principalement à la simplification du quotidien via l'IA et la réduction des « irritants » pour « libérer du temps ».

La QVCT n'est pas pensée comme un levier stratégique, mais au mieux comme un sujet simplement accessoire, voire implicite et dans tous les cas on ne peut que constater qu'il n'y aura pas de grains à moudre pour les agents.

Clairement la « détente » n'est pas visible dans ce **document touffu et indigeste** où à chaque page nous avons le sentiment que nous est servi un « gloubiboulga » de mesures, d'incantations et ceci sans accompagnements, sans explications et sans temps donné pour la digestion et l'appropriation. En filant la référence chère aux plus jeunes d'entre nous férus de l'île aux enfants, je crois que nous sommes pourtant assez éloignés « du temps des rires et des chants et que ce n'est pas tous les jours le printemps ».

C'est bien là le nœud du problème : nous avons le sentiment d'avoir affaire à « **un homme pressé** » qui ne s'encombre pas des remarques faites par les représentants du personnel et faisant fi du malaise grandissant des agents, malaise visible dans les résultats du dernier baromètre interne (seul 51% des agents ont confiance dans leur avenir à FT).

Et pour rappel, comment se termine l'homme pressé de Paul MORAND : par une formule célèbre « A quoi bon ? » ...

Vous l'aurez compris, **nous émettons un avis défavorable sur cette consultation.**

Nous aimerions terminer par un propos plus positif. Des rumeurs, en grande partie infondées ferait état du fait que la CFE-CGC rougisser ces derniers temps. J'en appellerai donc aux mânes de Jean JAURES « il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir ».

Et pourtant, **force est de constater que cette confiance vacille de plus en plus.** C'est une chose d'ébranler les colonnes du temple par une attrition non consentie, c'en est une autre de désespérer Billancourt et le Cinétic ! Ne noyez pas les agents de France Travail sous une sorte de « carpet bombing » de projets protéiformes difficilement assimilables !

Nous attendons de Monsieur le Directeur Général qu'il fasse preuve de transparence sur ce vote au CSEC lors de son intervention du 12 mars, conformément aux valeurs de confiance et de transparence affichées par l'établissement.

Pour la CFE-CGC, c'est NON !